

LA FACILITATION DES ECHANGES EN AFRIQUE

Secrétariat de l'AfCoP

Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique



Brief
N°6/2014

RÉSUMÉ

La facilitation des échanges, sensée accroître le commerce intra-africain, est encore une réalité trop marginale. Les initiatives de facilitation des échanges doivent donc être régionales et spécifiquement conçues pour l'ensemble régional auquel elles s'adressent. Le niveau régional est en effet aussi celui qui permet de mieux combler les lacunes en matière d'infrastructures, en finançant et en développant des infrastructures commerciales. Cet article souligne donc le besoin de renforcer les capacités nationales et régionales pour la facilitation des échanges, en analysant les capacités spécifiques requises pour cette finalité.

Introduction

Le commerce africain est victime d'une anomalie de fonctionnement : le commerce de produits de base avec le Nord est largement majoritaire et le commerce intra-africain reste marginal (UNCTAD, 2013). En 2013, seulement 11% du commerce africain a eu lieu à l'intérieur de l'Afrique subsaharienne ; si on compare ce chiffre à ce qui se passe en Europe, le commerce intra-européen représente le 70% du total des échanges. La comparaison entre l'Afrique et les autres régions en développement confirme les difficultés africaines. Dans les pays africains en développement, la part de l'exportation interrégionale est de 10,9% du total des exportations africaines entre 2007 et 2011, alors que les pourcentages pour les pays asiatiques et américains en développement sont respectivement le 50,1% et le 20,6% pour la même période (UNCTAD, 2013). Le dysfonctionnement africain est principalement lié aux nombreuses barrières commerciales, qui entravent le commerce entre pays voisins. Le commerce transfrontalier, dans lequel se mélangent souvent les échanges formels et informels, est aussi difficile à évaluer en réalité : pour

le commerce, comme pour de nombreux autres secteurs, les statistiques sont encore un défi.

Malgré les nombreuses difficultés, le commerce représente en Afrique un énorme potentiel non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la réduction de la pauvreté, si on considère le rôle stratégique du commerce de détail sur le continent. Le commerce mérite donc une attention particulière pour son potentiel de développement, la facilitation des échanges étant une stratégie visant à accroître, améliorer et accélérer les échanges commerciaux.

La facilitation des échanges en Afrique

La facilitation des échanges tente d'améliorer le commerce transfrontalier, à l'aide de processus et d'initiatives (telles que les politiques nationales, les accords internationaux, etc.) en réduisant les coûts induits et en maximisant l'efficacité. La facilitation des échanges est généralement considérée dans la littérature comme la standardisation et l'harmonisation des règles et des réglementations pour les gouvernements et les commerçants (ATPC Briefing no. 1, sans date). Ces processus, qui voient la participation d'un grand nombre d'organisations

internationales (OMC, OMD, OMI, OCDE, Banque Mondiale, organisations des NU, etc.), sont généralement vus comme des processus gouvernementaux descendants, afin d'appliquer les conventions et directives internationales dans les différents contextes nationaux.

On suggère désormais que la facilitation des échanges peut aussi s'appuyer sur une approche ascendante axée sur les opérations. Cette vision est inspirée par des préoccupations telles que la sûreté et la sécurité, l'environnement et la santé, la protection des consommateurs et les systèmes fiscaux. Toutes ces questions et ces interactions dynamiques incluent non seulement plusieurs types d'acteurs commerciaux et d'organes gouvernementaux, mais aussi un grand nombre de facteurs intermédiaires, tels que les transports et les services corrélés (compagnies aériennes, entreprises de camionnage, transitaires, courtiers en douanes, banques, sociétés financières, compagnies d'assurance, etc.), les équipements et les infrastructures (aéroports, gares ferroviaires, opérateurs portuaires, manutentionnaires, opérateurs de transit, fournisseurs de services informatiques, etc.).

Dans le contexte africain, dans lequel le commerce africain est très limité, les barrières frontalières, ainsi que celles pour l'accès aux frontières et entre les frontières sont les problèmes principaux que la facilitation des échanges doit prendre en compte. La facilitation des échanges est donc principalement régionale : des mesures sont nécessaires afin de réduire les coûts auxquels les commerçants et les producteurs sont confrontés (depuis la production jusqu'à la distribution des produits) tout le long de la chaîne commerciale et de distribution, de rendre les processus plus rapides et aisés dans les contextes régionaux.

Les indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE indiquent en fait que, par rapports aux autres groupes de pays étudiés, l'Afrique subsaharienne a du mal à impliquer les acteurs commerciaux et à améliorer les procédures. Des approches régionales

aideraient à combler les lacunes de l'Afrique par rapport aux autres régions en développement.

La facilitation des échanges et l'intégration des Communautés Economiques Régionales (CER)

La facilitation des échanges est un instrument fondamental d'intégration régionale et elle est donc par conséquent pénalisée par les limites de l'intégration régionale. Le commerce intra-CER est considéré comme un instrument efficace pour améliorer l'intégration régionale. Les affiliations multiples de pays à plusieurs CER produisent aussi des effets sur le commerce intra-CER.

L'accord de libre échange tripartite (COMESA-CAE-SADC), même si pas encore effectif, peut contribuer à accélérer l'harmonisation des programmes et des politiques commerciales des CER.

Les tentatives de suppression des barrières commerciales au sein de quelques CER (comme la CEDEAO et la CAE par exemple) doivent être mentionnées et contribuent à accroître le commerce interrégional. Selon l'OMC en fait la CEDEAO et la CAE ont totalisé des pourcentages d'exportations élevés en 2009, si comparés aux autres CER : respectivement 14,5% et 23%.

Si les produits manufacturés représentaient 45% des exportations intra-africaines en 2009, les ressources naturelles non transformées, surtout le carburant et les produits miniers, constituaient le 68% des exportations africaines vers le reste du monde. Pour ce qui est des services, l'Afrique importe plus de services de transports par rapport à la moyenne mondiale. Ces tendances sont importantes, afin d'identifier les barrières à l'intégration du commerce en Afrique.

A l'échelle nationale, les contraintes les plus fortes qui entravent le commerce doivent être identifiées et des mesures de facilitation des échanges doivent être mises en place en tenant compte de la spécificité de chaque ensemble régional visé.

Financer et développer les infrastructures commerciales : un besoin urgent

Les infrastructures commerciales régionales, telles que les corridors commerciaux, sont encore insuffisantes en Afrique. De meilleures infrastructures commerciales sont nécessaires et les effets importants des infrastructures sur la réduction des coûts commerciaux sont reconnus. Le financement des infrastructures africaines est néanmoins un problème qui n'a pas encore trouvé de solution.

Les secteurs publics nationaux ne peuvent relever ce défi tous seuls. L'aide extérieure ayant drastiquement décliné, les initiatives impliquant la collaboration des organisations régionales extérieures sont donc devenues stratégiques dans ce domaine. Le fonds fiduciaire euro-africain pour les infrastructures confirme que les fonds fiduciaires pour le développement des infrastructures augmentent, en ouvrant des pistes encourageantes. En 2012, la BAD a mis en place le Fond pour le commerce africain, afin de supporter les initiatives d'intégration régionale du commerce en Afrique.

En Afrique, les investissements du secteur privé dans les infrastructures, même si d'une certaine importance dans le secteur énergétique, sont encore insuffisants. En Afrique, les partenariats public-privé sont considérés comme des mécanismes efficaces de financement des infrastructures : de nombreux Etats africains sont en train de promouvoir les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures.

La priorité accordée par l'Union Africaine depuis 2010 à l'amélioration des infrastructures par le biais du Plan d'action pour l'Afrique UA/NEPAD pour 2010-2015 et le lancement du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique en 2010, avec un budget de 7,8 millions d'euros pour la mise en place d'un réseau régional et continental intégré d'infrastructures, veulent encourager le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté en Afrique.

Le renforcement des capacités nationales et régionales

Des capacités stratégiques doivent être renforcées à plusieurs niveaux pour la facilitation des échanges, l'intégration régionale et le développement des infrastructures. Voici quelques exemples montrant combien large et diversifié est le spectre d'action.

- **Les capacités pour le secteur privé** – Les capacités de production et la compétitivité du commerce africain doivent être renforcées. Les pays doivent améliorer les capacités des entreprises locales, afin qu'elles puissent répondre aux exigences minimales de qualité et améliorer leur compétitivité au sein des chaînes d'approvisionnement régionale et globale.
- **Les capacités financières** – Des systèmes de transfert financiers régionaux doivent être créés ou renforcés, afin d'améliorer l'environnement des affaires pour le développement du secteur privé. Ceci réduit les coûts de transaction et peut contribuer à rendre les services financiers plus accessibles, surtout pour les petites et moyennes entreprises. Des services financiers transfrontaliers doivent être développés.
- **Les capacités nationales de coopération** – La coopération bilatérale aux frontières doit être améliorée : les postes frontières uniques, réduisant les temps d'attente et les coûts, doivent être multipliés. La facilitation des échanges aux frontières internes doit aussi être améliorée.
- **Les capacités des projets pour les partenariats public-privé** – Les capacités spécifiques pour la mise en place et l'application des projets de partenariats public-privé sont encore insuffisantes.
- **Les capacités pour la coordination et la coopération régionale** – Des capacités nationales et régionales doivent être renforcées afin que le droit commercial, les

réglementations, les procédures et les réformes soient transparents, mais aussi mieux harmonisés au sein de chacune des CER.

- **Les capacités interrégionales** – L'accord tripartite est une expérience pilote réussie de coopération entre les CER, qui requière des capacités spécifiques pour le développement des infrastructures à l'échelle continentale.

Conclusion

Le commerce participe de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en Afrique, en fournissant des opportunités économiques pour le plus grand nombre, des possibilités d'accès à des revenus accrus et une amélioration du niveau de vie. Le commerce peut créer des emplois et donc engendrer le développement : les producteurs peuvent trouver plus de consommateurs et les consommateurs ont plus de choix et des prix plus contenus.

La participation de tous les acteurs est donc requise, afin de renforcer les capacités pour la facilitation des échanges aux échelles nationale, régionale et continentale. Ce processus est conditionné par le développement des infrastructures à tous les niveaux.

Les plateformes comme l'AfCoP, en favorisant le dialogue entre les différentes parties prenantes, offrent une contribution précieuse pour l'identification des contraintes à la facilitation des échanges, à l'intégration régionale et au développement des infrastructures. Elles peuvent aussi contribuer à renforcer les capacités requises, comme cette discussion a pu montrer. L'AfCoP peut donc aider à définir un agenda d'action pour chacune des CER et contribuer à surveiller l'exécution nationale.

Bibliographie

ATPC Briefing no. 1, [Trade Facilitation](#), UNECA – African Trade Policy Centre.

<http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/atpcpolicybriefs1.pdf>

Barbara Rippel, Why Trade Facilitation is important for Africa, Policy Note no: 27, November 2011, World Bank

[UNCTAD, Economic Development in Africa Report 2013. Intra-African Trade: Unlocking Private Sector Dynamism.](#)



REMERCIEMENTS

Ce produit de connaissance fait partie d'une série de produits de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). L'objectif est de documenter les bonnes pratiques et les recommandations politiques clés sur la gestion axée sur les résultats de développement. Les produits de connaissance de l'AfCoP sont largement diffusés et sont disponibles sur le site web de l'Initiative de l'Afrique pour les Résultats (AfriK4R) : <http://afrik4r-fr.org/page/ressources>.

Cette étude de cas de l'AfCoP-GRD est un travail conjoint de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) réalisé sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Professeur Emmanuel Nnadozie.

L'ACBF est reconnaissante envers la Banque Africaine de Développement qui a appuyé l'élaboration de ce produit de connaissance sous la subvention Numéro 2100150023544.

L'ACBF est également reconnaissante envers le modérateur de la discussion en ligne qui a permis l'élaboration de ce produit de connaissance. La Fondation exprime aussi sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à tous ceux qui ont fourni des contributions critiques pour la finalisation de ce produit. Les vues et opinions exprimées dans cette étude de cas sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ACBF, son Conseil des Gouverneurs, son Secrétariat Exécutif, ni celles du conseil d'administration de la BAD et des secrétariats du projet AfCoP-GRD.